

Organisation pratique

Le 5 novembre de 14h à 19h
et le 6 novembre de 9h à 18h30.

Lieu : Université Libre de Bruxelles

École de santé publique

Bâtiment A (Fléchage à partir du Hall)

Route de Lennik, 808

1070 BRUXELLES

Transport recommandé :

À la Gare Centrale à Bruxelles :

Métro 1B (Érasme- Stockel)

direction Érasme jusqu'à l'Hôpital Érasme
(terminus).

Plan sur :

www.ulb.ac.be/esp/campus_.html



SEPSAC

Boulevard du Midi, 25/5
1000 BRUXELLES

Téléphone : +32 (0) 2 514 40 14

Télécopie : +32 (0) 2 514 40 04

Messagerie : sepsac@fmm.be

www.sepsac.org

Avec le soutien du



SEPSAC



**Observatoire des
pratiques de santé
communautaire
PROGRAMME – VIGIE**

**SEMINAIRE
Première rencontre
des porteurs de
projet**

PRESENTATION

Le Secrétariat européen des pratiques de santé communautaires est un espace-carrefour pour le renforcement des dynamiques communautaires dans le champ de la santé.

Sa spécificité est de s'appuyer sur un réseau de pratiques et de faire lien avec les milieux scientifiques et politiques.

Le programme « Observatoire » initié cette année s'appuie de la même façon sur un certain nombre de pratiques-vigies.

Les acteurs des pratiques de santé communautaire sont au coeur de l'Observation ; les résultats de l'Observation et leur analyse permettent d'agir sur un développement plus communautaire de la santé. L'Observatoire du SEPSAC vise à alimenter un cahier de recommandations politiques en faveur de l'intégration du renforcement de l'action communautaire dans le champ de la santé.

Le séminaire :

- rassemblera des promoteurs de projets communautaires en Belgique, en France et en Espagne ; des experts de chacun de ces pays, les animateurs du SEPSAC ;
- visera à mettre en évidence les points de convergences et de divergences dans l'évolution des contextes législatif et politique en rapport avec la santé communautaire ;
- visera à analyser les freins et les leviers dans la réalisation des programmes ;
- visera à préciser les termes (objectifs, indicateurs), les modalités (grille d'auto-évaluation) et le calendrier d'un programme d'observation-action.

Vendredi 5 novembre

HORAIRE	MODALITES DE TRAVAIL
<u>Plénière :</u> 14H-14H40	Introduction.
	Tour de table et identification des attentes et craintes des participants.
	Présentation de l'histoire du Sepsac
	Présentation des objectifs et enjeux de l'observatoire.
	Présentation du programme du séminaire.
	10 minutes d'échange autour des objectifs et du programme.
<u>Plénière :</u> 14H40 16H30	1. PowerPoint et organigramme de chaque politique de santé.
	2. Présentation des aspects législatifs, des logiques de financement et des dispositifs publics existants de chaque pays.
	3. Mise en évidence des points de convergence et de divergence.
	30 minutes d'échange.
	<u>PAUSE</u>
<u>Ateliers d'échanges</u> 16H45-18H30	Identification des <u>freins</u> et des <u>leviers</u> rencontrés par les porteurs de projet lors d'une démarche communautaire en santé.
<u>Plénière :</u> 18H30 - 19H30	Retour en plénière.
	Identification des thèmes transversaux.
	Perspectives pour le lendemain.

Samedi 6 novembre

HORAIRE	MODALITES DE TRAVAIL
<u>Plénière</u> 9H-10H	Restitution ordonnée des sous-groupes du vendredi.
	Déclinaison et précisions des grands thèmes identifiés la veille.
	Échange autour de ces 1 ^{ers} travaux : précision du contenu, des questions sous-jacentes, de la faisabilité d'un travail transversal, de leur pertinence comme levier de développement culturel et politique de la santé communautaire.
10 à 10H15	Pertinence de certains indicateurs pour les thématiques évoquées. (Rappel théorique)
<u>Travail en 2 sous-groupes :</u> 10H15-12h15	Détermination des objectifs et indicateurs d'évolution de chaque projet et des politiques de santé communautaire.
<u>Plénière :</u> 12h15 – 13h00	Présentation de la réflexion de chaque sous-groupe. Priorisation.
<u>Travail en 3 sous-groupes :</u> 14H30-15H15	<u>Par pays :</u> Détermination des relais nationaux pour les porteurs de projet.
<u>Plénière :</u> 15H15-18H00	- Pertinence du Comité scientifique.
	- Nature du relais du Sepsac sur chaque pays.
	- Élaboration du calendrier du projet.
	- Conclusion par rapport aux travaux du séminaire et questions diverses.
	- Confirmation, ou non, de l'investissement des différents porteurs de projet dans l'observatoire.